

*Pôle Stratégie, Médias et  
Communication*

Paris, le 29 avril 2013

**Discours de Jean-Marc Ayrault, Premier ministre  
Conseil national de la montagne**

**Foix**

**Lundi 29 avril 2013**

**Seul le prononcé fait foi**

Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs,

A travers la beauté de ses paysages, mais aussi parce qu'elle est associée à des valeurs fortes, la montagne habite notre imaginaire collectif.

Les paysages, je n'en dirai pas un mot car ils sont là, tout autour de nous. Quant aux valeurs, j'ai à l'esprit : la solidarité, la persévérance et le sens de l'effort. Valeurs immémoriales des montagnards. Auxquelles il faut ajouter leur attachement à un développement respectueux de la nature.

C'est en 1985 qu'une loi fondamentale, la loi montagne, s'est fixé pour objectif de répondre à une exigence, dont je suis venu rappeler le sens aujourd'hui devant vous.

Cette exigence, quelle est-elle ? Nos massifs montagneux constituent un patrimoine exceptionnel : il faut le préserver. Mais c'est aussi un patrimoine à développer et à animer. Nous devons permettre aux 8 millions d'habitants qui le peuplent de vivre et de travailler au pays, dans des conditions comparables à celles des autres régions.

\*

La loi montagne, c'était il y a bientôt trente ans. Et aujourd'hui, dans le combat que nous menons au niveau national pour la compétitivité et l'emploi, j'ai la conviction que la montagne a une carte majeure à jouer.

Les espaces de montagne doivent relever le défi de la croissance durable : ils peuvent apporter des réponses originales et innovantes. Car dans les espaces de montagne plus encore qu'ailleurs, le développement économique doit se concevoir dans le respect de la biodiversité, des ressources en eau, et des paysages.

Oui, il faut encourager l'esprit d'innovation. C'est cet esprit qui a permis aux montagnards de s'adapter aux contraintes de leurs territoires. C'est cet esprit qui leur a permis de développer des activités économiques. Dans le champ de l'industrie, dans le secteur des services, et dans les métiers du tourisme.

Ce matin je me suis rendu aux forges de Niaux. J'y ai vu une activité traditionnelle, liée à des ressources naturelles locales, qui a su devenir une entreprise en pointe dans son domaine. Une entreprise qui exporte et qui crée des emplois. Comment a-t-elle réussi cela ? Grâce à la compétence et à la pugnacité de ses dirigeants.

Pour cette entreprise, la localisation dans la montagne ariégeoise constitue indéniablement un bel « atout marketing ». Mais cela vient avec des contraintes : l'action publique doit permettre de les surmonter.

Et nous sommes là au cœur de la politique de la montagne. Je veux accélérer le désenclavement des territoires. J'ai à l'esprit l'ambitieux plan numérique : car l'enclavement au 21<sup>e</sup> siècle n'est plus le même que celui du 20<sup>e</sup> siècle. Je veux faciliter l'accès des entreprises – et d'abord des PME – à la formation, à la recherche et à l'ensemble des services nécessaires à leur développement.

Je veux que les territoires de montagne conservent cette capacité de faire émerger des entreprises performantes. Parfois fondées sur des savoir-faire reconnus. Parfois aussi, sur de l'innovation à l'état pur. Nous savons tous que le transport par câble, à l'origine montagnard, est en train de conquérir les zones urbaines. Voilà une alternative compétitive et durable aux modes de transport urbains.

Je souhaite que soit encouragé le développement de grappes d'entreprises, autour des savoir-faire des territoires de montagne.

A présent je veux vous parler de notre agriculture de montagne. Son fort ancrage dans le terroir est un atout à faire valoir auprès des consommateurs, de plus en plus exigeants en matière de qualité et de traçabilité des produits. Un produit de montagne emporte avec lui un supplément symbolique très valorisé par les consommateurs.

J'encourage les acteurs à poursuivre la démarche de valorisation durable des productions de montagne. Je les y encourage, car je vois bien que les premiers résultats sont au rendez-vous. Le maintien d'activités rémunératrices pour les exploitations agricoles et les industries agro-alimentaires, c'est de la création d'emplois non délocalisables.

C'est aussi le cas des emplois dans le tourisme : un secteur stratégique pour le développement de la montagne et pour la valorisation de ses espaces naturels. En tant que Premier ministre, je me déplace sur tout le territoire. Mais Mesdames et Messieurs, même avec une météo moyenne, j'en suis frappé depuis mon atterrissage ce matin : oui, que la montagne est belle !

Notre objectif est de conforter la position de la France, comme première destination touristique dans le monde. Je sais que la montagne peut jouer un rôle majeur dans le développement de notre attractivité globale. J'appelle les acteurs privés et publics à continuer de travailler ensemble à l'élaboration d'une offre innovante.

Oui, nous voudrions tous que la montagne redevienne rapidement une destination d'été. C'est l'équilibre économique de la moyenne montagne qui est en jeu.

Pour que les habitudes se prennent dès l'âge des premières vacances, je souhaite que l'accueil des jeunes fasse l'objet d'une politique spécifique. L'action des ministères compétents, alliée aux efforts des professionnels du tourisme, va aider la montagne à s'imposer comme une destination attractive et accessible pour tous. C'est un enjeu économique, c'est un enjeu d'éducation, et j'ajouterai que c'est un enjeu de socialisation. Et vous savez combien cette dimension me tient à cœur.

Mesdames et Messieurs, il y a encore une autre dimension importante. C'est celle de l'accès aux services publics. Je sais les attentes des habitants de nos 6 000 communes de montagne. Il y va de l'égalité des territoires, qui est au cœur de l'action de mon gouvernement.

Offrir des services de qualité : c'est la condition nécessaire pour que nos communes de montagne accueillent de nouveaux habitants. Offrir des services d'excellence : c'est un facteur pour améliorer la compétitivité de nos entreprises et l'attractivité de nos territoires.

Ce matin, je me suis rendu à la maison de santé intercommunale de Vicdessos : elle apporte la preuve qu'on peut enrayer la désertification médicale. Lorsque le corps médical, lorsque les agences régionales de santé et les collectivités locales mêlent leurs énergies, alors on trouve des solutions.

La politique de la montagne est depuis près de trente ans une politique ambitieuse. Complexe aussi, car elle se doit de prendre en compte les spécificités et les contraintes du territoire. C'est une politique qui, de ce fait, repose sur une gouvernance originale. Je suis attaché à cette architecture particulière. Mais je sais que pour qu'elle garde son efficacité, il faudra la faire évoluer. Ce que je dis là est une illustration du défi que nous devons relever à l'échelle nationale : dans bien des secteurs, pour sauvegarder le modèle français, il faut en réinventer les instruments.

S'agissant de la montagne, quels sont ces instruments ? Je pense que la place et le rôle des schémas de massif doivent être précisés. Notre objectif doit être de leur donner plus de lisibilité, et du coup une réelle capacité d'orientation stratégique.

La loi montagne prévoit aussi la mise en œuvre de conventions interrégionales de massif. Elles seront articulées, pour la période 2014-2020, avec la nouvelle génération de contrats de projets Etat-région. Ces contrats, j'y insiste, doivent devenir de véritables « pactes régionaux pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ». J'appelle à un démarrage rapide des discussions autour de ces nouveaux contrats : pour qu'ils puissent se conjuguer avec les programmes opérationnels européens. J'ai récemment confirmé aux présidents de région les modalités de décentralisation des fonds européens. Ces fonds, c'est 20 milliards d'euros pour les 7 années à venir. A nous, à vous, de vous appuyer sur ces moyens !

Mesdames et Messieurs,

Pour un homme comme moi, qui vient de la mer, la montagne a toujours représenté quelque chose de magique. Et pourquoï cacher que c'est avec enthousiasme que je suis venu à votre rencontre aujourd'hui, pour installer ce Conseil. J'ai hâte de revenir en montagne pour

mesurer les efforts que vous aurez déployés, afin de mettre en œuvre votre feuille de route. Et vous pourrez compter sur moi pour vous accompagner.

La montagne est un espace en pleine évolution, où l'on innove, où l'on produit et où finalement on crée. A vous de cultiver cette énergie. En montagne, et partout ailleurs, c'est cette France qui va de l'avant, dans sa diversité, que, jour après jour, je veux mobiliser !

Je vous remercie.